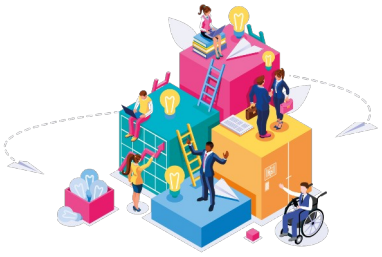
Avis FS SSCT



Provence-Alpes – Côte d'Azur 25/09/26

Sujets abordés :

Recueil des risques professionnels – Duerp-Papripact

Budget de la formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail (FS SSCT)

Avis sur le Duerp – Papripact 2026

« Les représentants Unistat-CFTC en Formation spécialisée portent une appréciation globalement positive sur la méthode mise en œuvre dans le cadre de la campagne 2026 d'évaluation des risques professionnels et d'élaboration du Duerp et du Papripact.

Ils saluent en particulier la **démarche retenue** cette année, fondée sur la consultation de l'ensemble des agents, y compris les enquêteurs et les superviseurs, qui permet de disposer d'un recensement des risques professionnels au plus près des situations de travail réellement vécues. Ils soulignent également la qualité des échanges intervenus lors du groupe de travail de la formation spécialisée du 3 juillet, qui a permis un examen collectif et constructif des risques recensés.

Les représentants Unistat-CFTC regrettent toutefois que l'accompagnement par la conseillère de prévention n'ait pas toujours pu être aussi important qu'il aurait été souhaitable. Cette situation doit être replacée dans le contexte d'une **charge de travail particulièrement élevée**, notamment en lien avec le déménagement. Ils considèrent que la configuration associant, pour le recueil et l'analyse des risques, le chef de division ou le chef de pôle et la conseillère ou l'assistante de prévention constitue la modalité de travail optimale et devrait, autant que possible, être privilégiée.

Comme lors des deux campagnes Duerp précédentes, les représentants Unistat-CFTC attirent tout particulièrement l'attention sur la **question de la charge de travail au regard des ressources disponibles**. Le déséquilibre entre charges et ressources demeure en effet un enjeu central dans les remontées issues du recensement des risques professionnels.

Cette situation s'inscrit notamment dans un contexte de baisse des effectifs et de difficultés persistantes à prioriser les travaux. Les équipes doivent répondre à des sollicitations nombreuses, assorties parfois de fortes contraintes ou de pressions émanant des maîtrises d'ouvrage, souvent situées à la direction générale, alors même que les marges de manœuvre disponibles pour absorber de nouvelles charges apparaissent limitées.

Dans ce contexte, les représentants Unistat-CFTC soulignent qu'ils ne peuvent se réjouir du **recours de plus en plus systématique à des renforts sous la forme de contrats à durée déterminée** pour corriger les déséquilibres entre charge et ressources. Si le recours ponctuel à des CDD peut constituer une réponse temporaire à une surcharge exceptionnelle, il ne saurait constituer une solution pérenne et structurelle à des difficultés durables d'effectifs ou d'organisation.

Cette réponse présente en outre ses propres limites : les **procédures de recrutement sont** elles-mêmes **complexes et mobilisent du temps et des ressources au sein de la direction régionale**. Le recrutement, **l'accueil**, **l'accompagnement et la formation** de personnels recrutés pour une durée limitée peuvent ainsi générer une charge supplémentaire pour les agents qui en sont chargés. Les représentants considèrent donc que les difficultés structurelles mises en évidence par le Duerp doivent conduire à rechercher des réponses elles-mêmes structurelles et à faire remonter à la direction générale les situations dans lesquelles l'écart entre missions et ressources ne peut plus être durablement absorbé au niveau de la direction régionale.

Les représentants Unistat-CFTC constatent par ailleurs que d**es efforts sont engagés par les équipes pour améliorer l'accompagnement du changement**. Ils relèvent cependant que ces efforts peinent encore à se traduire pleinement dans les situations de travail quotidiennes, compte tenu notamment de l'accumulation des contraintes et de la multiplicité des changements à conduire simultanément.

Ils appellent également l'attention sur la situation de certaines **équipes ou fonctions particulièrement exposées**. Le dispositif de secrétariat connaît ainsi des difficultés importantes : son fonctionnement en réseau peut devenir délicat, voire très complexe, dès lors qu'une absence ou une mobilité intervient et réduit les capacités collectives à assurer la continuité de l'activité.

Les représentants Unistat-CFTC soulignent également les risques auxquels sont confrontés les agents du SAR, dans un contexte marqué par l'accumulation des charges. Aux travaux directement liés au déménagement viennent en effet s'ajouter des sollicitations et des imprévus qui paraissent de plus en plus nombreux et qui contribuent à accroître la tension sur les équipes.

Les représentants veulent aussi souligner le r**ôle particulier des encadrants de proximité**, qui sont au coeur du dispositif de recueil des risques mais aussi particulièrement engagés dans la mise en œuvre des actions du Papripact, incluant les actions de vigilence. Tout cela représente une charge de travail supplémentaire.

Parallèlement à ces points de vigilance, les représentants Unistat-CFTC tiennent à saluer les e**fforts engagés par la direction régionale en faveur du « bien-vivre au travail »**, de la convivialité et du maintien des interactions humaines entre les agents. Les initiatives permettant de créer des temps d'échange et de rencontre contribuent à la qualité des relations de travail et au maintien du collectif. Ces actions constituent un élément positif de la politique de prévention et méritent d'être poursuivies.

Dans ce contexte, les représentants Unistat-CFTC considèrent que la campagne Duerp – Papripact 2026 doit conduire à porter une **attention prioritaire à l'adéquation entre la charge de travail, les missions confiées et les ressources effectivement disponibles, ainsi qu'à la capacité réelle des services à hiérarchiser et prioriser leurs travaux**. Cette question constitue à leurs yeux un enjeu majeur de prévention des risques professionnels et, en particulier, des risques psychosociaux.»

Avis sur le budget 2026 de la formation spécialisée

« Les représentants Unistat-CFTC en Formation spécialisée émettent un avis favorable sur le budget 2026 de la formation spécialisée de la DR Insee PACA.

Ils saluent les conditions dans lesquelles ce budget a été préparé, dans un c**limat constructif et d'écoute mutuelle**, notamment grâce aux différentes étapes de concertation et aux échanges préalables conduits en groupes de travail.

Les représentants Unistat-CFTC déplorent cependant la **diminution de 12 % de l'enveloppe allouée à la formation spécialisée en 2026** par rapport à 2025. Cette évolution réduit nécessairement les marges de manœuvre disponibles pour conduire les actions de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Ils relèvent également une répartition du **budget moins équilibrée que l'année précédente**. En effet, l'axe consacré à l'amélioration des conditions de travail et à l'ergonomie des postes représente cette année près de 75 % du budget, soit les trois quarts de l'enveloppe.

À cet égard, les représentants Unistat-CFTC soulignent que la part du budget consacrée à **l'achat de fauteuils ergonomiques passe de 13 % en 2025 à près de 30 % en 2026**. Sans remettre en cause la nécessité de répondre aux besoins ergonomiques identifiés, ils s'interrogent sur le poids croissant de ce poste de dépenses, qui mobilise désormais à lui seul près d'un tiers de l'enveloppe disponible et réduit d'autant les marges de manœuvre permettant de financer d'autres actions de prévention. Les représentants souhaitent pour le budget 2027 que les possibilités de prise en charge de tout ou partie de ces équipements par d'autres crédits employeur.

L'axe consacré à la **lutte contre la sédentarité, qui représentait environ un tiers du budget en 2025, ne totalise plus qu'environ 13 % des dépenses en 2026**. Cette diminution s'explique notamment par le report compréhensible de projets d'investissements structurels, dans un contexte marqué par les incertitudes liées au déménagement. Les représentants Unistat-CFTC souhaitent que cet axe puisse être de nouveau renforcé dans le budget 2027, notamment à travers la reprise des investissements qui auront dû être différés.

Enfin, la part consacrée à la prévention des risques psychosociaux demeure globalement stable. Les représentants Unistat-CFTC considèrent toutefois que cet axe pourrait utilement faire l'objet d'un effort accru à l'avenir, compte tenu notamment des situations de tension et de stress mises en évidence dans le cadre du recueil ayant alimenté le Duerp et le Papripact.

Sous réserve de ces observations et points de vigilance, les représentants Unistat-CFTC émettent un avis favorable sur le budget 2026 de la formation spécialisée. » ■